

## Action culturelle en milieu pénitentiaire. Région Rhône-Alpes

### Annexe à la convention déterminant les missions 2007 de l'Agence Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

Les services de l'Etat, cosignataires de la convention *Action culturelle en milieu pénitentiaire*, confient à l'Arald les missions suivantes pour l'année 2007 :

1 - Poursuivre le développement des bibliothèques des établissements pénitentiaires et des projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en soutenant les S.P.I.P dans leurs démarches pour

- maintenir l'accès direct à la bibliothèque dans tous les établissements et pour l'ensemble des détenus,
- renforcer la politique partenariale de la lecture avec les collectivités territoriales,
- apporter des conseils pour les projets culturels autour du livre, de la littérature et de l'écriture en partenariat avec les structures locales et en mettant à leur disposition les ressources de l'A.R.A.L.D dans ce domaine.

2 - Développer l'action culturelle en

- travaillant avec les directeurs des S.P.I.P et leurs référents culture sur des objectifs départementaux ciblés (voir fiche ci-jointe)
- assurant, à la demande des structures culturelles, des S.P.I.P, de la D.R.A.C ou de la D.R.S.P la coordination de projets régionaux, interrégionaux ou nationaux,
- menant une réflexion sur la notion d'évaluation et de bilan des actions culturelles.

3 - Assurer le suivi et participer à l'évaluation des actions cofinancées par les partenaires institutionnels.

4 - Préparer la mobilisation des acteurs culturels en vue de l'ouverture des nouveaux établissements (Roanne, Corbas, Bourg-en-Bresse).

5 - Favoriser la sensibilisation de l'ensemble des personnels concernés

- en organisant trois journées de sensibilisation/information autour des thématiques suivantes : bibliothèques ; vidéo, image ; musées, arts plastiques.
- en réalisant des documents permettant de valoriser les actions menées.

6 - Rendre compte de son travail aux différents partenaires en

- maintenant des contacts réguliers avec les référents régionaux de la mission,
- participant aux rencontres et réflexions menées au niveau national par les administrations centrales et la F.I.L.L.

Fait à Lyon, le 30 mars 2007

Le Directeur Régional des Affaires  
Culturelles Rhône-Alpes  
Jérôme BOUËT

Le Directeur Régional des Services  
Pénitentiaires de Lyon  
Patrick MOUNAUD

Le Président de l'Arald  
Claude BURGELIN